

Classe d'Industrie et de Commerce
de la Société des Arts.
Athénée GENEVE

GENEVE, le 8 mai 1933.

Messieurs les Fabricants d'Horlogerie, Bijoutiers,
Monteurs de Boîtes, Fabricants des Branches
Annexes de l'Horlogerie,

GENEVE

Messieurs,

re: Répertoires des Brevets d'Invention Suisses de l'Horlogerie
et des Branches annexes, établis par M. R. BERTHOUD.

Nous revenons par la présente à notre circulaire du 5 janvier 1933.

M. BERTHOUD a établi deux Répertoires.

Le premier Répertoire permet de trouver tous les renseignements relatifs à ces brevets: numéros, classes, dates de dépôt, de publication, de radiation, adresses des déposants, mandataires, modifications, résumés de revendications, statistiques. Il est divisé en quatre séries, dont l'une est subdivisée en 60 groupes en vue des recherches d'antériorités. La "Revue Internationale de l'Horlogerie" à la Chaux-de-Fonds le publie sous forme imprimée depuis 1930, sous les auspices de la "Société Suisse de Chronométrie".

Le second Répertoire est établi à un petit nombre d'exemplaires, sous forme de fichiers manuscrits, et est uniquement destiné aux recherches d'antériorités qui constituent les travaux pour lesquels l'aide d'un tel Répertoire est le plus souvent demandée; il est subdivisé à cet effet en 490 groupes et permet d'effectuer les recherches de cette sorte beaucoup plus rapidement que le premier.

Par cette circulaire du 5 janvier, la Classe d'Industrie et de Commerce s'est adressée à Messieurs les Fabricants d'Horlogerie,

Bijoutiers, Monteurs de Boîtes Fabricants des Branches annexes de l'Horlogerie. à vous en particulier, pour réunir les fonds nécessaires (frs: 470.-) à l'achat d'un exemplaire du second Répertoire, qui serait mis à la disposition du public genevois à sa bibliothèque de l'Athénée et permettrait de procéder rapidement à des recherches d'antériorités.

Vous avez bien voulu nous faire parvenir une somme de frs: 10.- comme contribution à la souscription ouverte, ce dont nous vous remercions encore ici. Votre exemple n'a malheureusement été suivi du fait de la crise que par un petit nombre (13) des maisons auxquelles nous nous sommes adressés, si bien que la somme réunie, sous déduction des frais, ne s'est élevée qu'à frs: 101.35 au lieu des frs: 470.- nécessaires. Dans ces conditions, nous avons dû renoncer, pour le moment tout au moins, à faire l'acquisition du second Répertoire.

Après examen de la situation, nous avons décidé d'acquérir faute de mieux le premier Répertoire, tel que publié par la "Revue Internationale de l'Horlogerie", au moyen d'une partie des fonds reçus et le tenons à la disposition du public genevois à la "Bibliothèque de la Classe" à l'Athénée.

Il va sans dire que nous n'abandonnons pas l'idée de mettre à la disposition de Genève un exemplaire du second Répertoire, si, comme nous l'espérons, les conditions s'améliorent dans l'Horlogerie et nous permettent de revenir à la charge auprès des maisons qui n'ont pu jusqu'ici répondre favorablement à notre appel.

Veillez agréer, Messieurs, nos meilleures salutations.

La Commission du Répertoire:

Edm. Emmanuel.

Eug. Jaquet.

Le président de la

Classe d'Industrie et de Commerce:

L. Archinard.